

Les cafés de nuit sur écoute

Comment réduire les nuisances sonores le soir ? Dans le 11e, une expérience originale est suivie avec attention par les associations de riverains. Et par les gérants d'établissement.



Paru dans leJDD

A Paris, nuit, fête et riverains ne font pas toujours bon ménage.
(Reuters)

Elles ne sont que cinq accrochées à une extrémité de rue festive, mais leur impact dépasse largement le coin du 11e où elles ont été fixées. Depuis mai, ces sondes acoustiques, gérées par l'association Bruitparif, enregistrent les niveaux sonores dans la rue Jean-Pierre-Timbaud, au-dessus de quatre bars, tous volontaires ; le cinquième capteur a été placé au-dessus d'un trottoir calme, afin de pouvoir comparer. Elles sont à présent réclamées par la mairie du 2e et intéressent des habitants de Pigalle, de la Butte-aux-Cailles et de Ménilmontant, selon Bruitparif.

Ce dispositif pionnier sera sans doute largement évoqué mardi lors d'un compte rendu de mandat effectué par le maire de Paris, Bertrand Delanoë, dans le 4e, une réunion avec les habitants de cet arrondissement comptant de nombreux clubs et bars, et dont le thème sera précisément les nuits parisiennes. À la suite d'une pétition baptisée «Quand la nuit se meurt en silence» en 2009, suivie d'états généraux de la nuit en 2010, la Ville a initié des dialogues entre les associations de riverains et les professionnels. C'était alors la guerre, à coups d'affiches, comme dans la rue Montorgueil, et d'actions au tribunal administratif.

Cet été, deux adresses ont fait les frais de ce conflit : la Mécanique ondulatoire, un bar musical dans

le 11e, et le Bistro 82, aux Abbesses, ouvert toute la nuit. Tous deux ont tiré le rideau, après de multiples procédures judiciaires et des fermetures administratives.

Les groupes de fêtards aussi dérangeants qu'une moto

«Le coeur du problème, la plus grande nuisance pour les riverains, ce sont les gens dans la rue», explique Mao Peninou, adjoint au maire chargé de ce dossier. Depuis 2008 et l'interdiction de fumer dans les espaces publics, les «bars dehors» comme les appelle un habitant de la rue Jean-Pierre-Timbaud, ont prospéré : les fumeurs consomment sur le trottoir. Et, surtout, ils discutent. «Il y a alors ce qu'on appelle l'effet cocktail», explique-t-on à Bruitparif : les noctambules haussent le ton pour couvrir les conversations alentour. Trois ou quatre personnes bavardant ensemble génèrent 65 décibels. Plusieurs groupes de fêtards font monter le niveau sonore à 80, voire 90 décibels (l'équivalent du bruit d'une moto à 2 m de distance).

Dans le 11e, les sondes de Bruitparif déclenchent une alerte à partir de 70 décibels : le gérant du bar participant à l'expérience reçoit alors un SMS. Il peut immédiatement intervenir auprès de ses clients pour réduire les nuisances. L'adjoint au maire du 11e, Stéphane Martinet, qui suit l'expérience, reçoit aussi ces alertes : au moins une par établissement tous les vendredis et samedis soir. Pour faire baisser les tensions et le bruit, la mairie a lancé au printemps dernier les Pierrots de la nuit : neuf à douze artistes qui sillonnent trois quartiers festifs tous les jeudis, vendredi et samedi. Vêtus de blanc, parfois juchés sur des échasses, ils jouent, miment des saynètes poétiques pour pousser les gens à parler tout bas.

Les cafés de nuit sur écoute

«C'est un dispositif d'éducation populaire, nous sommes là pour sensibiliser, en répétant notre message. Le bilan se fera dans deux ans», précise Ioanna Thomas, directrice artistique des Pierrots. Pour le collectif des riverains de Jean-Pierre-Timbaud, «c'est du pipeau. Les gens se font photographier avec les Pierrots, cela crée plus d'animation qu'autre chose».

Demi-échec à la Butte-aux-Cailles

Des chartes engageant les cafetiers ont été signées tout récemment rue Montorgueil et à la Butte-aux-Cailles. Dans le 2^e, les commerçants mettront des «stores acoustiques». «Un cas d'école : pour nous, c'est positif», juge Gilles Pourbaix de l'association Accomplir. Dans le 13^e, Anne Penneau, du collectif des riverains, est plus sceptique : 11 seulement ont signé, 15 ont refusé... Toutes ces associations s'échangent des tuyaux, certaines sont fédérées dans le réseau Vivre Paris. «Cela nous a donné du tonus!», raconte Gérard Simonet de Vivre le Marais (1.500 adhérents). Les sondes acoustiques devraient au moins permettre «de reconnaître que nous subissons de vraies nuisances, que nous ne sommes pas des papys ronchons», estime un membre du collectif Jean-Pierre-Timbaud.

Ce riverain, comme David, le patron du bar le Pili Pili, qui joue le jeu des alertes, aimerait ajouter un dispositif lumineux : en cas de dépassement de bruit, une lumière rouge s'allumerait sur le trottoir. À la mairie, à plus longue échéance, Mao Peninou veut encourager une «dissémination des lieux de fête dans des endroits moins habités» : les berges de la Seine, deux gares de la Petite Ceinture dans le 18^e ou, dans trois à quatre ans, autour du campus étudiant Condorcet en construction à Aubervilliers.